

- **38 Communes Adhérentes en Drôme Ardèche Centre**
- **1500 Personnes Accompagnées vers l'emploi (file active)**
- **LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
- **La PLATEFORME DE MOBILITE**
- **LES CLAUSES D'INSERTION**
- **LE CV VIDEO**
- **Le CENTRE RESSOURCE ILLETTRISME Drôme /Ardèche**

Les Clauses d'insertion à Valence Drôme

- Décembre 2009, Démarrage du Programme de Réaménagement Urbain de Valence
- 118 Millions d'euro / 500 Logements / 5 ans
- 60 000 h d'insertion programmées sur le PRU
- 2 quartiers prioritaires : 25 à 30% de chômage
- Public majoritaire: jeune sans diplôme ni expérience et public RSA éloigné de l'emploi



- MARS 2010, recrutement de 2 Facilitateurs par le DIEDAC PLIE du Valentinois.
 - Mise en place de permanences d'accompagnement en cœur de quartier.
 - Mise en œuvre des premiers recrutements.
 - Le PRU est complété par les clauses de la ville de Valence et de l'Office public de l'habitat de Valence.
- 2012, Premiers effets Boule de neige des clauses d'insertion avec la Mairie de Bourg les Valence. Valence Agglo, Armée de terre, SPIE Batignolles

- Fin 2014, bilan de PRU et bilan global .
- 18 maitres d'ouvrages.
- 258 000 heures d'insertion réalisées.
- 433 personnes bénéficiaires dont 50 % qui sont domiciliés sur les quartiers QPV.
- 50% CDD ou intérim +6 mois, 10% en CDI, 5% en formation, 10% en dynamique d'emploi

PERSEPECTIVES PRU 2 Valence

- 120 millions € d'investissement
- Un taux d'insertion de 7% (en hausse de 2 points)
- La priorité aux Parcours d'insertion via la mutualisation des clauses.
- Une pré-qualification aux métiers du Bâtiment liés à la transition énergétique pour les publics les plus fragiles face à l'accès à l'emploi avec un travail sur les savoirs être en entreprise